

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Autres opérations

Liquidations

**LIQUIDATION DU COMPARTIMENT « EXANE ZEPHYR FUND »
DE LA SICAV EXANE FUNDS 1**

Par décision en date du 29 juillet 2026, prise conformément aux statuts et au prospectus de la SICAV Exane Funds 1, le conseil d'administration de la SICAV a décidé de procéder à la liquidation du Compartiment Exane Zephyr Fund, à la suite de l'introduction d'une demande de rachat dont l'exécution effective aurait pour conséquence de réduire les actifs nets du Compartiment en deçà du seuil de 5.000.000 euros. Les opérations de liquidation débuteront à compter du 18 août 2026 et le produit de la liquidation sera réglé aux actionnaires dans les meilleurs délais après la clôture du processus de liquidation. Afin de permettre la bonne réalisation de cette opération, les souscriptions, rachats et conversions des actions du Compartiment sont suspendus depuis le 29 juillet 2026.

Les sommes qui ne peuvent être distribuées aux actionnaires lors de la clôture des opérations de liquidation du Compartiment seront consignées, au bout d'une période de 9 mois, auprès de la Caisse de Consignation à Luxembourg.

Le Compartiment supportera les frais de transaction liés à la liquidation. Les autres coûts de liquidation sont pris en charge par la Société de Gestion, Exane Asset Management, et ne seront pas imputés au Compartiment.

La liquidation du Compartiment sera reflétée dans la prochaine version du Prospectus de la Sicav, disponible gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion.